



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SAS SIVA – Tribunal de commerce

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 17 avril 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Tribunal de commerce

redressement judiciaire du 02/12/2025 SAS SIVA – 8 Boulevard Des Talards – -35400 ST MALO Maître François TREMELOT, Mandataire Judiciaire, gérant de la Selarl TCA ayant son Cabinet 3, rue du Bois Herveau 35400 SAINT-MALO informe les salariés de l'entreprise ci-dessus désignée, du dépôt au Greffe du TRIBUNAL DE COMMERCE de SAINT MALO des relevés de créances salariale les 08/12/2025, 26/10/2026, 05/03/2026. La date de la présente publication fait courir le délai de forclusion de 2 mois pour saisir le Conseil de Prud'hommes (articles L.625-1 et R 625-3 du Code de Commerce).

[Consulter cette annonce en ligne](#)